



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 1 3 / 0 4 / 2 0 2 3

Dossier complet le : 2 3 / 0 5 / 2 0 2 3

N° d'enregistrement : 2023-6904

1 Intitulé du projet

Projet d'implantation d'un bâtiment de stockage et de production pour la coopérative ARBA au Loroux-Bottereau (44)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

ARTISANS REUNIS BOIS ATLANTIQUE

Raison sociale

ARBA

N° SIRET

4 0 9 6 9 5 5 6 6 0 0 0 2 9

Type de société (SA, SCI...)

SA

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

COUDRAY

Prénom(s)

Laurent

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement.	a) Travaux et construction qui créent une surface de plancher [...] supérieure ou égale à 10 000 m ² . Le projet va créer environ 35 649 m ² de surface de plancher.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La coopérative ARBA souhaite implanter un bâtiment de stockage et de travail du bois dans l'extension de la ZAC du Plessis au Loroux-Bottereau (44 430).

Le projet s'implante sur un terrain de 125 556 m², l'aménagement projeté occupera 78 210 m² et les 47 346 m² resteront comme zones non aménagées. Une réserve foncière sur la partie est du terrain sera créée avec une superficie de 40 151 m².

Le terrain du projet est actuellement occupé par des activités agricoles.

Le projet prévoit la construction de bureaux (1 521 m²), d'un bâtiment de stockage et de production (34 128 m²), de voiries (environ 20 782 m²), des surfaces stabilisées (3 707 m²), d'un bassin de rétention (2 615 m²), des noues (485 m²) et l'aménagement des espaces verts (environ 14 972 m²).

L'installation disposera d'une station-service pour les poids-lourds.

cf Annexe A

4.2 Objectifs du projet

La coopérative ARBA permet de fournir à ces artisans adhérents des matériaux de construction en bois et d'autres équipements de construction (fenêtres, portes, ...).

Un bâtiment administratifs accueillant les bureaux permettra la gestion du site et de ses activités.

Le bâtiment de stockage et de production permettra de stocker les matériaux, de travailler la matière première pour répondre aux exigences des clients et de préparer les commandes.

Le site disposera également d'un espace de récupération des déchets de chantier pour les artisans adhérents dans le cadre des filières à responsabilité élargie des producteurs (REP).

Le site doit permettre de réunir les activités présentes sur deux sites déjà existants et de pouvoir développer l'activité de la coopérative.

cf Annexe A

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Le site est actuellement occupé par des terrains agricoles, dans sa phase travaux le projet nécessitera le terrassement du site, la construction du bâtiment, le raccordement aux différents réseaux, la réalisation des voiries, la création du bassin de confinement et l'aménagement des espaces verts.

Les entreprises intervenant sur le site dans l'aménagement du terrain devront mettre en place les mesures prévues par le porter à connaissance de la ZAC réalisé en 2021. Ces mesures concernent notamment l'intervention d'écologues pour déplacer des espèces et la mise en place d'une bâche le long de certains linéaires de haies pour empêcher les reptiles ou les amphibiens de venir sur le chantier.

cf Annexes A et B

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Dans sa phase d'exploitation, les matériaux seront acheminés par des poids-lourds jusqu'au site, ces matériaux pourront être travaillés en fonction des exigences de l'artisan et stocker sur le site. La commande de l'artisan adhérent sera ensuite préparée et celui-ci pourra venir chercher ses matériaux dans la zone retrait de commande du site ou bien les matériaux pourront être directement livrés sur son chantier.

Enfin le site disposera d'installation pour collecter les déchets de chantier produits par les artisans adhérents, cette zone sera équipée de plusieurs bennes pour trier les déchets et ces déchets seront ensuite envoyés vers des filières de ré-emploi, de recyclage ou de valorisation.

Le site accueillera jusqu'à 200 personnes et fonctionnera avec des équipes travaillant en 2x8.

Le site disposera :

- De bureaux administratifs sur une surface de 1 521 m² dans un bâtiment séparé du bâtiment de stockage et de production ;
- D'un bâtiment de stockage et de production de 34 128 m² découpé en 9 travées dont une partie du stockage sera sous auvent ;
- De voiries, d'une superficie d'environ 20 782 m², pour la circulation et le stationnement des véhicules ;
- D'une surface stabilisée de 3 707 m² en gravillons ou en terre pour des chemins piétons et pour une zone de stationnement ;
- D'un bassin de confinement d'environ 2 615 m² et de noues de 485 m² ;
- D'une station-service pour les poids-lourds avec une cuve de gasoil et une cuve d'AdBlue.

cf Annexe A

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à demande de Permis de Construire.

Le projet est soumis à la réglementation ICPE pour les rubriques 1532, 2410 et 2710.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Emprise du projet :	125 556 m ²
Surface de plancher :	35 649 m ²
Surface de plancher de l'entrepôt :	34 128 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : _____

Lieu-dit : ZAC du Plessis

Localité : Le Loroux-Bottereau

Code postal : 4 4 4 3 0 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 0 1 ° 1 8 ' 5 8 " W Lat. : 4 7 ° 1 4 ' 3 6 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Le Loroux-Bottereau (44 430).

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain du projet ne se situe pas dans une ZNIEFF. cf Annexe B
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas en zone de montagne mais au Loroux-Bottereau dans le département de Loire-Atlantique.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La parcelle du projet ne se situe pas dans une zone couverte par un arrêté de protection. cf Annexe B
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans une commune littorale mais au Loroux-Bottereau dans le département de Loire-Atlantique.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans une zone naturelle protégée citée dans l'énoncé. cf Annexe B

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain du projet n'est pas couvert par un plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE). cf Annexe B
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La parcelle du projet ne se situe ni dans un bien patrimonial ni dans sa zone tampon. cf Annexe B
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une zone humide a été recensée sur le terrain du projet. L'aménagement projeté ne s'implantera pas sur cette zone humide. cf Annexe B
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune du Loroux-Bottereau dispose d'un plan de prévention des risques inondation (PPRI), en revanche elle n'est pas soumise à un PPRT. cf Annexe B
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPRI de la Loire-Amont a été approuvé le 12 mars 2001 et est actuellement en révision depuis le 17 septembre 2019.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet n'est pas un terrain recensé comme étant un site pollué et n'appartient pas à la base de données BASIAS. cf Annexe B
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La parcelle du projet ne se situe pas dans une zone de répartition des eaux. cf Annexe B
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet n'est pas à l'intérieur d'un périmètre de protection de captage d'eau potable.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain du projet ne se situe pas à l'intérieur d'un site inscrit au code de l'environnement. cf Annexe B

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrain du projet se situe à 4,3 km du site Natura 2000 du Marais de Goulaine. cf Annexe B
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La parcelle du projet se situe à 4,3 km du site classé du Marais de Goulaine. cf Annexe B

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera des prélèvements d'eau dans le réseau d'adduction d'eau potable (AEP) pour la présence du personnel et l'entretien des installations.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'aura pas d'impact sur les masses d'eaux souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un équilibre déblai/remblai sera réalisé pour limiter le volume de terre à déplacer. cf Annexe B
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un équilibre déblai/remblai sera réalisé pour limiter le volume de terre à déplacer, malgré cela le projet sera déficitaire en matériaux de construction.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux proviendront de ressources finies du sol ou du sous-sol.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'établissement sera raccordé au réseau AEP et prélèvera de l'eau potable principalement pour le personnel. Le site sera raccordé au réseau public d'eaux usées et les eaux rejoindront la station d'assainissement de Le Loroux-Bottereau 1 - Le Tertre qui est bien dimensionnée.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet s'implante à l'intérieur de la ZAC du Plessis qui dispose d'une étude faune-flore-habitat récente. Des mesures sont prévues par l'aménageur de la ZAC et par le porteur du projet mais certains impacts seront encore présents notamment concernant la zone de chasse du Faucon crécerelle et les 4 arbres abritant du Grand Capricorne. Des mesures de compensation et des dérogations d'espèce protégée ont été portées dans le cadre du porter à connaissance de la ZAC en 2021. cf Annexe B
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La parcelle du projet ne se situe pas à proximité d'un site Natura 2000. cf Annexe B
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet engendrera la consommation de 125 556 m ² d'espaces agricoles. Une réserve foncière de 40 151 m ² sera créée. cf Annexe B
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par des risques technologiques. cf Annexe B
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par des risques naturels importants. La parcelle du projet n'est pas impactée par le risque d'inondation du PPRI. cf Annexe B
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas de risques sanitaires.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par des risques sanitaires.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site va générer une augmentation du trafic, le trafic viendra pour partie en substitution du trafic généré par les deux sites déjà existants. Ce trafic quotidien est estimé à 90 déplacements de poids-lourds, 6 déplacements de véhicules utilitaires et jusqu'à 400 déplacements de véhicules légers. cf Annexe B
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet générera du bruit par ses activités de travail du bois, des mesures de réduction du bruit seront mises en place.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par des nuisances sonores. cf Annexe B
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas d'odeurs.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par des nuisances olfactives.
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas de vibrations.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par des vibrations.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera des émissions lumineuses. L'éclairage nocturne sera éteint en dehors des horaires d'activités et sera adapté afin de réduire les émissions lumineuses.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est localisé dans un espace peu concerné par des émissions lumineuses nocturnes. cf Annexe B
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera des eaux usées domestiques et des eaux pluviales. cf Annexe B
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux usées seront rejetées dans le réseau public d'eaux usées. Les eaux pluviales seront soit infiltrées, soit rejetées au réseau public d'eaux pluviales soit rejetées vers le fossé de la ZAC.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les activités projetées n'engendreront pas d'effluents ou d'eaux usées industrielles. cf Annexe B
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les activités projetées engendreront des déchets, une zone de collecte des déchets sera aménagée pour les déchets produits sur le site mais également pour les déchets de chantier des artisans adhérents. La zone de collecte disposera de bennes à déchets, ces déchets seront collectés et valorisés par une entreprise spécialisée. cf Annexe B
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne portera pas atteinte au patrimoine, à l'environnement ou au cadre de vie des riverains. cf Annexe B
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet s'implante sur un terrain de 125 556 m ² d'espaces agricoles pour devenir un site de stockage et de transformation de matériaux de construction en bois. Une réserve foncière de 40 151 m ² sera créée. cf Annexe A et B

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Demande de dérogation exceptionnelle relative aux espèces protégées réalisée par la société ARTELIA et présentée en l'annexe C.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

- Le projet s'implante dans une zone d'aménagement concerté, la ZAC du Plessis au Loroux-Bottereau.
- L'aménagement de la ZAC a été revu en 2021, suite à un porter à connaissance comprenant notamment la réalisation d'une étude faune-flore-habitat et une délimitation des zones humides.
- La parcelle initiale du projet comptait deux zones humides, la première zone humide a été exclue de la parcelle et la seconde sera conservée comme zone non aménagée.
- Les haies seront préservées sur le site et un aménagement paysager sera réalisé le long de la route départementale.
- Les activités projetées engendreront peu de nuisances, le bruit et l'éclairage du site généreront des nuisances qui seront limitées grâce à des mesures de réduction.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il ne nous semble pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale, dans la mesure où :

- L'aménageur de la ZAC a réalisé des études écologiques et a utilisé la méthode ERC pour réduire ses impacts, des mesures de compensation et de dérogation sont portées par l'aménageur de la ZAC.
- Le projet s'implante sur un terrain de la ZAC et respectera les prescriptions qui y sont imposées.
- Les activités projetées correspondent au stockage de matériaux de construction en bois, au travail du bois et à la collecte des déchets de chantier des adhérents. Des mesures seront mises en place pour réduire les impacts de ces activités.
- Le projet correspond au regroupement de 2 sites implantés localement afin de développer l'activité de la coopérative.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe A - Description du projet	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Annexe B - Sensibilité environnementale	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Annexe C - demande de dérogation exceptionnelle relative aux espèces protégées	<input checked="" type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom COUDRAY

Prénom Laurant

Qualité du signataire Directeur Général

A Sainte Lucie 9 Loire

Fait le 13/04/2023

ARBA
Rue de la Gironnère
CS 66312
44983 STE LUCIE SUR LOIRE
Tél. 02 51 13 30 20 - Fax 02 51 13 30 21

Signature du (des) demandeur(s)